



# **SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION**

**DÉCLARATION AU TITRE DES INSTALLATIONS  
CLASSÉES EN VUE DE L'EXPLOITATION D'UNE  
DÉCHÈTERIE SOUS LE REGIME DE L'ENREGISTREMENT  
SUR LA COMMUNE DE**

## **RIVIERE**

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

Octobre 2013

## I. PRESENTATION DU PROJET

Le projet a pour objet la construction d'une déchèterie sur la commune de Rivière, sur le territoire de la Communauté de Communes la Porte des Vallées, dans le département du Pas de Calais (62).

La construction de cette déchèterie intervient dans le cadre de la refonte complète du réseau de déchèteries sur le territoire du Syndicat Mixte Artois Valorisation.

La déchèterie a pour vocation de permettre le dépôt sélectif des déchets dont les usagers ne peuvent se débarrasser de manière satisfaisante par la collecte des ordures ménagères du fait de leur encombrement, de leur quantité ou de leur nature.

La mise en place de cette déchèterie répond à plusieurs objectifs :

- Limiter la création de dépôts sauvages en préservant l'environnement,
- Economiser les matières premières en recyclant certains déchets tels que les ferrailles, les huiles usagées, les déchets végétaux, les papiers et cartons, le bois, etc...

Le volume de déchets présents sur la nouvelle installation sera inférieur à 600 m<sup>3</sup>. Le présent dossier constitue le dossier de demande d'enregistrement des conditions d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement de la déchèterie de Rivière sous le régime de l'enregistrement, en application des articles L.512-7 et R.512-46 du Code de l'Environnement.